



## Plan de rénovation énergétique de l'habitat

### Des aides adaptées aux différentes situations familiales pour financer la rénovation énergétique des logements :

- relèvement du plafond de ressources donnant droit aux aides de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH),
- subventions renforcées et prime de 3000 € (46% des français éligibles),
- nouvelle prime de 1350 €,
- éco-prêt à taux zéro,
- crédit d'impôt développement durable.

Tout savoir sur [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

Pourquoi éco-rénover ?

Vos aides financières

Exemples de financements

Vous avez une question

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, je prends RDV avec un conseiller de mon département. Il me propose les solutions et les aides qui me correspondent.

#### Je suis propriétaire occupant,

- ↳ mon revenu fiscal de référence (\*) est supérieur au plafond de ressources

CPIE-ARPE 47 ☎ 05 53 71 05 34  
1, bd de la république - Villeneuve-sur-Lot  
[arpenergie@wanadoo.fr](mailto:arpenergie@wanadoo.fr)

CAUE EIE 47 ☎ 05 53 48 46 74  
9, rue Etienne Dolet - Agen  
[info.energie@caue47.com](mailto:info.energie@caue47.com)



#### Je suis propriétaire occupant,

- ↳ mon revenu fiscal de référence (\*) est inférieur au plafond de ressources

DDT - Anah ☎ 05 53 69 32 37  
1722, av de Colmar - Agen  
[anah47@developpement-durable.gouv.fr](mailto:anah47@developpement-durable.gouv.fr)



#### Je suis propriétaire bailleur

DDT - Anah ☎ 05 53 69 32 37  
1722, av de Colmar - Agen  
[anah47@developpementdurable.gouv.fr](mailto:anah47@developpementdurable.gouv.fr)



#### Je suis locataire

ADIL ☎ 05 53 67 93 65  
6 bis, boulevard Scaliger - Agen  
[adil-47@live.fr](mailto:adil-47@live.fr)

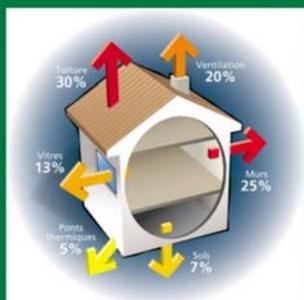


#### (\*) Plafonds de ressources (revenu fiscal de référence)

Composition du ménage	Subvention Anah + prime de 3000 €	Prime de 1350 €
1 personne	< ou = à 18 170 €	entre 18 171 et 25 000 €
2 personnes	< ou = à 26 573 €	entre 26 574 et 35 000 €
3 personnes	< ou = à 31 957 €	entre 31 958 et 42 500 €
4 personnes	< ou = à 37 336 €	entre 37 337 et 50 000 €

# Pourquoi éco-rénover votre logement ?

## 1 Pour faire baisser vos factures d'énergie



en changeant la chaudière, faisant poser des fenêtres à double vitrage, isolant les murs et la toiture, ...

## 2 Pour améliorer votre confort

Eco-rénover votre logement en faisant réaliser des travaux d'isolation (murs, toiture, fenêtres, ...) ou en installant des équipements plus performants (chaudière à condensation, pompe à chaleur, ...) c'est gagner en confort de vie.

## 3 Pour augmenter la valeur de votre bien



Désormais pour vendre son logement, l'affichage de la performance énergétique est obligatoire. En améliorant cette performance, vous augmentez la valeur de votre bien.

Eco-rénover son logement pour faire des économies : des conseillers en Lot-et-Garonne pour accompagner les familles à trouver la solution de financement qui leur correspond.

Pour inciter les particuliers à engager des travaux de rénovation énergétique de leur logement et les aider dans leurs démarches, le Gouvernement a mis en place le dispositif « **J'éco-rénove, j'économise** ».

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du **plan de rénovation énergétique de l'habitat** qui répond aux besoins des français en matière de logement ainsi qu'au développement d'emplois dans le secteur du bâtiment et de l'immobilier. L'objectif visé est « d'éco-rénover »

500 000 logements par an d'ici à 2017, dont 120 000 logements sociaux, en diminuant de 38% la consommation d'énergie dans le secteur du bâtiment à l'horizon 2020.

**« J'éco-rénove, j'économise » pour tous : propriétaires occupants et bailleurs, mais aussi locataires**

En effectuant des travaux de rénovation énergétique, une famille peut réduire sa consommation d'énergie et faire d'importantes économies. La facture annuelle de chauffage représente environ 900 € en moyenne par ménage (soit 9% de leur budget). Entre une maison mal isolée et une maison performante, la facture peut être considérablement réduite en passant de 2 500 à 250€ par an, ce qui représente une économie de près de 200 € par mois !

**« J'éco-rénove, j'économise » : plusieurs dispositifs d'aides financières disponibles pour aider les familles à la rénovation de leurs logements**

**« J'éco-rénove, j'économise » : en Lot-et-Garonne, chaque famille dispose d'un interlocuteur de proximité**

Le département de Lot-et-Garonne est intégralement couvert par des opérations programmées de l'habitat (OPAH) ou par le programme d'intérêt général « Habiter ++ », porté par le conseil général. Ainsi toutes les familles lot-et-garonnaises disposent d'un interlocuteur de proximité pour l'accompagner dans le montage de son dossier ou l'orienter vers un dispositif plus approprié à ses besoins.